

# Des 4 coins du village



Feuillet d'Informations de Horgues - Janvier 2009 - n°3

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,



L'année 2008 a été une année importante pour notre commune. Les élections de mars dernier ont marqué un changement fort dans la gestion des affaires municipales, et une page de notre histoire collective s'est tournée. La nouvelle équipe s'est mise au travail et essaie au quotidien de se montrer digne de la confiance accordée et du travail accompli au fil du temps par les équipes précédentes.

La soirée de solidarité du 21 novembre dernier au profit des commerçants sinistrés a démontré la capacité de notre village à faire face et à se rassembler lors d'événements tragiques. Que toutes celles et ceux qui ont témoigné leur soutien s'en trouvent remerciés. J'ai ressenti ce soir-là une immense fierté en tant que maire face à la solidarité et l'empathie manifestées par les horguaises et les horguais présents. Encore une fois MERCI.

Les illuminations de Noël, flambant neuves, ont peut-être permis de mettre un peu de baume dans nos cœurs en cette fin d'année qui intervient dans un contexte économique et très difficile.

Au 1er janvier 2009, Horgues a rejoint l'intercommunalité rurale Gespe-Adour-Alaric, ce choix, expliqué lors du précédent numéro de notre bulletin d'informations et lors des réunions de quartier, doit mettre notre village en perspective afin de préparer l'avenir sans pour autant qu'il perde son âme et sa spécificité.

**L'année 2009 sera une année verte pour Horgues :** nous passerons au tri sélectif, nous lancerons la première tranche sur l'embellissement du village et le plan quinquennal de remise en état et aux normes de l'éclairage public débutera.

En ce début d'année, j'aurai une pensée pour celles et ceux qui ont perdu un être cher en 2008, pour celles et ceux qui ont du ou qui doivent affronter la maladie, pour celles et ceux qui ont traversé des difficultés professionnelles ; je souhaite que 2009 soit une année faste pour Horgues et que chacune et chacun d'entre vous voient se concrétiser leurs projets.

L'ensemble du conseil municipal et du personnel communal sera en 2009 encore plus à votre service pour vous aider à affronter les difficultés du quotidien.

Boris Vian disait : « Ce qui m'intéresse ce n'est pas le bonheur de tous les hommes, c'est celui de chacun ! », que chacune et chacun d'entre vous trouvent ici notre volonté de vous satisfaire au mieux avec les moyens qui sont les nôtres.

Très bonne année 2009 pour Horgues et pour vous toutes et tous !

Jean-Michel Ségneré

## SOIRÉE SOLIDARITÉ

### AVEC LE BEAUJOLAIS, L'ESPOIR NOUVEAU EST ARRIVÉ !

Sous les amaryllis rougeoyantes et les notes fruitées de circonstance, des centaines de personnes sensibles à notre appel étaient au rendez-vous. Et quel rendez-vous ! Celui de la solidarité, du partage, de la chaleur humaine, du soutien, du vrai ! Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), à l'origine de cette manifestation en l'honneur des commerçants et professionnels de la santé, tous sinistrés, par le feu lui-même ou par les conséquences directes du drame subi quelques semaines plus tôt, comptait sur toutes ces valeurs. Et la soirée l'aura largement prouvé : elles existent encore.

A l'heure du doute, tous ces témoignages de soutien apportaient un espoir nouveau et donnaient au Beaujolais dégusté dans la joie, une saveur incomparable, celle de la générosité...

**Alors merci, tout simplement merci à vous tous et vous toutes pour votre venue, votre participation.**

Le chapiteau, majestueux, rayonnait grâce à la volonté et à la créativité de toutes les personnes qui ont préparé et animé la soirée et grâce aux marques de soutien, aux rires et aux tintements des verres partagés.

## Horgues sur le net

[www.horgues.fr](http://www.horgues.fr)

Les conseillers municipaux sont heureux de vous présenter le site internet de la commune de Horgues.

Construit, élaboré et administré par leurs soins, le site sera mis en ligne courant janvier 2009. Pour y accéder vous taperez l'adresse suivante : [www.horgues.fr](http://www.horgues.fr)

Vous trouverez en vous connectant, tout ce qui touche à la commune : vie du village, activité économique, enfance et jeunesse, album photo, liens.... et bien d'autres rubriques qui faciliteront votre quotidien. Vous y trouverez aussi tous les renseignements qui vous permettront de suivre et participer aux différents événements qui émailleront l'année 2009, et les années suivantes.

Si, toutefois, vous constatiez des erreurs ou omissions ou même si vous avez des suggestions, des photos de Horgues à proposer, n'hésitez pas à le signaler au secrétariat de la mairie. Ainsi, vous participerez activement à son développement.

**Bonne visite et à bientôt sur [www.horgues.fr](http://www.horgues.fr).**



## LE C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Horgues souhaite mieux connaître les plus de 60 ans de notre commune afin de mieux appréhender leurs éventuelles difficultés et leurs attentes. Pour cela, les membres du C.C.A.S. iront, courant janvier, à la rencontre de nos aînés pour dialoguer avec eux et, au travers d'un petit questionnaire, enregistrer leurs attentes et/ou leurs besoins.

Toutes les personnes rencontrées ou non seront invitées à participer à un goûter dansant le dimanche 08 février 2009 à partir de 16h00 à la salle des fêtes du village et à partager ensemble un moment de convivialité.

### Rôle du C.C.A.S. :

Le C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il participe à l'instruction des dossiers de demandes d'aide sociale. Il intervient également pour les services aux personnes (renseignements aux personnes âgées ou handicapées,

portage des repas, téléalarme,...). Il participe au développement du lien social dans la commune en organisant des manifestations (animations, sorties culturelles..).

Pour tous renseignements, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

### Composition du C.C.A.S. :

Il est présidé de droit par Monsieur le Maire, Jean-Michel SÉGNERÉ et est constitué de 10 membres dont :

- 5 conseillers municipaux :**
  - Marie-Claude TILHAC,
  - Patrick PUJO,
  - Isabelle FERRATO,
  - Eric SARRAIL,
  - Raymond VERGÈS.
- 5 membres associés :**
  - Marie-Chantal LONCA,
  - Micheline SCHOEN,
  - Charles VALLENARI,
  - Miren OLALLA,
  - Daniel LELEUX,

**EN ATTENDANT, LE C.C.A.S. DÉSIRE PRÉSENTER À TOUS LES HABITANTS DE LA COMMUNE, SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2009.**

## ESCAPADE HORGUAISE DANS LE GERS

Samedi 25 octobre, 17 jeunes retraités horguais se sont retrouvés pour une journée bien remplie dans le Gers.

Cette sortie organisée par Raymond Vergès, adjoint à la vie du village et offerte par la mairie a remporté un vif succès avec un programme particulièrement attractif.

Après avoir visité l'abbaye cistercienne de Flaran, qui est l'une des mieux préservées du sud-ouest, la journée s'est poursuivie avec un repas gastronomique partagé à bord d'une péniche.

Le D'Artagnan, restaurant flottant a permis au petit groupe



de naviguer pendant environ deux heures sur la Baïse tout en se restaurant, et de découvrir un décor bucolique agrémenté d'un soleil digne des plus beaux étés indiens. Le passage d'une écluse, clou du spectacle, a été une découverte pour la plupart des passagers.

Cette journée s'est terminée avec la visite de Condom et de son chai d'Armagnac où

chacun a pu déguster la plus vieille eau-de-vie de France.

Un autre voyage d'une journée organisé par la mairie, sera également prévu au printemps prochain.

## CHIENS DANGEREUX : rappel de la réglementation en vigueur

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories : la première concerne les chiens d'attaque (pittbull et boer-bull), la deuxième catégorie concerne les chiens de garde et de défense (staffordshire-bull-terrier, américain-staffordshire-terrier, rottweiler et tosa-inu).

### Rappel important

Ne peuvent détenir ces chiens :

- Les personnes de moins de 18 ans
  - Les majeurs en tutelle
  - Les personnes condamnées pour crime ou violence
  - Les personnes auxquelles le maire a retiré la propriété ou la garde d'un chien parce qu'il présentait un danger pour les personnes ou les animaux domestiques
- Ne pas respecter une seule de ces dispositions constitue un délit passible de 3 750 € d'amende et de 3 mois de prison. Il convient de souligner que la loi a renforcé de manière significative les sanctions pénales. Ainsi, le fait, pour le propriétaire ou le détenteur de l'animal mis en demeure de procéder à la déclaration de son chien de ne pas procéder à la régularisation requise est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende.

D'une façon générale, tout habitant peut signaler au maire de sa commune, la présence d'un chien dangereux dans son voisinage.

	CHIENS DE 1 <sup>ÈRE</sup> CATÉGORIE	CHIENS DE 2 <sup>ÈME</sup> CATÉGORIE
Interdictions	Entre autres, l'accès aux transports en commun, aux lieux publics, aux locaux ouverts au public, le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs.	Le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs
Obligations	Le certificat du vétérinaire prouvant la stérilisation des chiens mâles et femelles. La déclaration dans la mairie du lieu de résidence. Le chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne habilitée (sanction 150 € d'amende)	L'attestation du Livre des Origines Français (LOF). La déclaration dans la mairie du lieu de résidence. Le chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne habilitée (sanction 150 € d'amende)
Sanctions	Amendes entre 150 € et 15 000 € et peines d'emprisonnement	Amendes entre 150 € et 750 €

## TRAVAUX ET REALISATION

novembre 2008 à février 2009

- Réfection du toit du local communal abritant la pizzeria Italia (montant 1196 € TTC)
- Réalisation d'un local technique destiné au rangement du matériel de la salle des fêtes (8559,77 € TTC dont 4000 € Conseil Général et attente réponse Conseil Régional sollicité 3157 €)
- Remise en état du local communal (intérieur et extérieur)
- Lancement de la réflexion sur l'aménagement du site destiné à accueillir la salle des fêtes (achat des terrains, premiers plans,...)
- Achat tracteur tondeuse autoporté intercommunautaire (financé par Gespe-Adour-Alaric)
- Aménagement d'un local au sein de la mairie pour aider à l'implantation de micro entreprises
- Illuminations de Noël



avant les travaux



après les travaux

## REUNIONS DE QUARTIERS

Les 3 premières réunions de quartier des secteurs « Courcaillet/Biéouès/Chanterelles », « Gespe/Belle-Vue » et « Vieux Village » ont eu lieu en novembre dernier réunissant ainsi près de 150 familles. Le but était de faire le point de l'action municipale (bilan, intercommunalité, tri sélectif, centre commercial) et surtout de faire un état des lieux des attentes de chacun à court et moyen termes. Il ressort différentes problématiques communes, ainsi que des travaux à effectuer et à planifier.

### Problématiques communes :

1/ **Augmentation des délits et des actes d'incivilités (vols, effractions, rassemblements bruyants,...)**. Il vous est demandé de les signaler à chaque fois à la mairie qui argumentera auprès des forces de l'ordre.

2/ **Signalétique des rues mal définie et adresses ambiguës**. Un bilan est en cours et une mise à jour sera effectuée courant 2009 (budget mobilier urbain)

3/ **Problème de chiens errants (poubelles renversées, danger pour les 2 roues,...)** Une demande est faite à chaque propriétaire de gérer « leurs animaux » afin d'éviter une intervention de la SPA qui deviendra indispensable si ce n'est fait.

4/ **Voiries défectueuses** : La voirie est désormais de compétence intercommunale. Des travaux de structure débuteront à compter du 2nd semestre 2009 en fonction des priorités définies (rue des Pyrénées, 8 mai, Gespe, ...) et se poursuivront sur la durée du mandat ce qui n'empêchera pas des réflexions ponctuelles.

### Travaux qui seront réalisés d'ici l'automne 2009 :

- Pose d'une grille sous le porche de l'école
- Replanter l'ormeau devant le « Monument aux Morts »
- Aménagement de la pompe de relevage disgracieuse « rue Debussy »
- Nettoyage des lacs en partenariat avec les habitants volontaires et la Fédération Départementale de Pêche
- Réglementation de la circulation « impasse des Glycines »
- Curage des fossés le long de la D935
- 4 peupliers à élaguer au « lotissement des Chanterelles » (et arbres à couper)
- Problème des chênes canadiens en mauvais état au « lotissement du Courcaillet »
- Plaques de regards « disparues » entre le « lotissement du Biéouès V » et la « déchetterie »
- Remise au propre des propriétés abandonnées derrière « l'impasse Belle-Vue »
- Mise en place d'un plan du village et des différents quartiers

Il est prévu ce printemps la première « corvée » communale sur la base du volontariat. Les personnes qui se sont portées volontaires seront convoquées et un appel plus large sera diffusé pour toutes celles qui voudraient les rejoindre.

### Demande d'aménagement à réaliser à moyen terme ou nécessitant une étude technique et financière complémentaire

- Etude de la pose de ralentisseurs supplémentaires (rue de l'agriculture, entrée lotissement face au lac,...)
- Aménagement place des ormeaux
- Aménagement du secteur du récup' verre près du terrain de basket
- Création d'un terrain de pétanque
- Emplacement des jardinières autour des feux tricolores sur CD935 gênante pour les piétons
- Voir le réglage des feux tricolores
- Problème de l'abribus du Courcaillet mal positionné et qui devient insalubre
- Problème de ruissellement au début de la rue de l'Agriculture

### Demande nécessitant une aide technique de la DDE et/ou de la DEIT ou leur accord et un financement important

- L'ensemble de l'aménagement de la D935 (entrée centre commercial, circulation trop rapide à l'entrée du village, nettoyage des fossés, embellissement)
- Circulation autour de la place de la bascule
- Problème de circulation rue des Pyrénées notamment lié aux constructions futures (accès par D935 souhaité par la municipalité mais pas d'entente de la totalité des propriétaires pour l'instant et création de zones refuges pour le croisement des véhicules) Etude à réaliser
- Rue saint Honoré même problème de vitesse que pour la route du Pic du Midi avec en sus des problèmes de circulation des piétons.
- Revoir complètement le « carrefour » du secteur de l'abribus Belle-Vue/Gespe et vitesse excessive rue Belle-Vue.
- Eclairage zone située entre le stade et les lotissements (prévu et financé en 2010 sur plan quinquennal)

Il se peut qu'il y ait eu des oublis, merci de nous les signaler. Les prochaines réunions auront lieu en novembre prochain et un suivi des demandes sera fait dans chaque bulletin trimestriel.

## NOËL A L'ECOLE



Comme tous les ans, la municipalité alloue aux deux écoles une subvention spéciale pour Noël et cette année, elle est passée de 8 à 10 euros par enfant.

C'est à bord de sa plus belle calèche tirée par un magnifique cheval qu'il est arrivé à l'école au matin du 19 décembre pour sa distribution de cadeaux : table de ping-pong, ballons, jeux de société pour les enfants du primaire et un livre pour chaque enfant de maternelle que le père Noël a remis à chacun en échange d'un petit bisou...

Une partie de cette somme a permis d'offrir aux enfants un spectacle qui a eu lieu le 09 décembre à la salle des fêtes : un spectacle de théâtre de qualité, proposé par la compagnie Smala de Pau apprécié par tous et qui a enchanté les plus petits.

Le reste de la subvention a alimenté le compte en banque du père Noël pour qu'il puisse apporter des cadeaux aux enfants.



## HEURE DU CONTE

La bibliothèque municipale propose le mercredi aux enfants âgés de 3 à 9 ans des animations autour du livre : lecture d'albums et de comptines, kamishibais, tapis de lecture,....

Les places sont limitées et l'inscription est obligatoire avec possibilité du choix de l'heure de la séance : 10h15 ou 11h00.

Albums illustrés ou contes, histoires drôles ou émouvantes, les livres de la bibliothèque prennent vie régulièrement et pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque municipale au 05 62 45 19 48 ou à consulter le site internet de la mairie : [www.horgues.fr](http://www.horgues.fr)



## ÉTAT CIVIL 2008



### NOS JOIES

Le 17 mai 2008

Claude **BOUVIER-PEYRET**  
& Pascale **DESQUIRET**

Le 31 mai 2008

Serge **MACABIAU**  
& Angélique **BORJA**

Le 28 juin 2008

Nathalie **MARIE** &  
David **YERLE**

Le 26 juillet 2008

Christelle **VIGIER** &  
Mathieu **MANAS**

### NOS BONHEURS

Le 06 janvier 2008

**LEPARC** Lénaïc

Le 20 juin 2008

**WAI-SONG** Célien

Le 02 août 2008

**SAEZ** Anna

Le 06 août 2008

**BOUERIE** Théo

Le 10 août 2008

**PUJO** Sandra

Le 29 août 2008

**DOZ** Jade

Le 13 octobre 2008

**AUDEMAR** Clément

Le 09 décembre 2008

**VIGNAUD** Lise



### NOS PEINES

Le 08 janvier 2008

**DARRE** François - 82 ans

Le 16 février 2008

**BATAC** Jean-Marie - 93 ans

Le 23 mars 2008

**BARRERE** veuve **PRUNET**

Alice - 75 ans

Le 16 mai 2008

**DUFAU** veuve **DE FIERKOWSKY**

Georgette - 85 ans

Le 03 juin 2008

**DE JESUS OLIVEIRA** Joao - 84 ans

Le 27 août 2008

**DULAC** Micheline - 78 ans

Le 05 septembre 2008

**SENMARTIN** Louis - 72 ans

Le 01 octobre 2008

**MARCIAQ-ARROZE** Lionel - 36 ans

Le 01 novembre 2008

**ABADIE** Jean Daniel - 83 ans

## À VOS AGENDAS...

### SOIRÉE DISCO

organisée par le comité des fêtes  
le vendredi 06 février 2009

### GOÛTER DES AÎNÉS

le dimanche 08 février 2009  
à 16H00

### CORVÉE MUNICIPALE

le samedi 25 avril 2009

### FÊTE LOCALE

du 8 au 10 mai 2009 (inclus)



Conception et impression :

**IMAGES Arts Graphiques**

Bastillac Innovation 65000 Tarbes

Tél. : 05 62 51 05 31 • Fax : 05 62 44 19 05

E-mail : [images65@wanadoo.fr](mailto:images65@wanadoo.fr)